

A.M.E

Association malienne des expulsés

Email : expulsesmaliensbasta@yahoo.fr

Site : www.expulsesmaliens.org

<p style="text-align: center;">Concours national des journalistes maliens Thème : Regards sur les migrants</p>
--

I - Présentation de l'association malienne des expulsés

Créée en 1996, en réaction aux expulsions brutales et sauvages de Saint-Bernard (France), d'Angola, de Zambie, de Libye, l'AME est une association d'expulsés maliens. Elle offre aux expulsés un cadre d'échange qui permet de se soutenir mutuellement, de mieux se connaître et de s'enrichir des expériences individuelles et collectives.

Elle accueille les expulsés et refoulés à l'aéroport, à la protection civile et aux deux antennes à Nioro et Kidal. Elle les soutient en leur apportant un hébergement provisoire, un accompagnement psychosocial et en les orientant vers un centre de santé. Elle propose aussi une permanence juridique, les met en contact avec leurs familles ou avec leurs avocats, etc. Pour les personnes venant de subir l'expulsion, se retrouver dans une association avec d'autres expulsés, pouvoir se comprendre à travers un même vécu, leur apporte un grand réconfort.

De plus l'AME s'engage dans un travail de défense des droits des expulsés, de sensibilisation des populations sur la situation des expulsés mais également sur les politiques migratoires qui vont à l'encontre de la liberté de circulation. Elle a donc une mission de veille sur les accords que les Etats cherchent à passer en matière de migration et promeut la liberté de circulation pour tous les humains.

L'AME considère qu'il faut agir en amont (sur les accords qui provoquent les expulsions) et pas seulement en aval (après les expulsions).

Le développement d'une telle approche implique de sensibiliser largement la communauté malienne afin que toute la population perçoive la nécessité de se mobiliser pour obtenir le droit de voyager librement et le droit de vivre où l'on veut.

De plus, depuis quelques années, l'AME mène un travail de terrain plus particulièrement dans les régions de Gao, Kidal et Nioro, zones de transit par excellence des vagues d'immigrants. Son appui est de plus en plus important avec le durcissement des politiques migratoires européennes et les stratégies d'externalisation des frontières qui amènent les pays arabes à jouer un rôle de gendarme bien souvent « violent » à l'égard des jeunes sahéliens qui veulent tenter de rejoindre l'Europe.

Chaque année, depuis sa création, l'Association Malienne des Expulsés (AME) organise une journée de rencontre avec tous ceux qui s'intéressent aux questions migratoires que se soient les expulsés, les refoulés, les candidats à l'immigration

mais également les associations de soutien aux migrants d'Afrique et d'Europe et les institutions maliennes.

II – Justification du concours

Après 15 ans d'existence et de travail en faveur des maliens expulsés mais également après 15 ans de sensibilisation des populations sur les migrations, les préjugés sur les migrants demeurent nombreux. S'il apparaît que les familles de migrants sont maintenant bien informées du risque d'expulsion au regard des nombreux cas auxquels elles ont été confrontées par contre les populations et les médias africains continuent à véhiculer des discours souvent négatifs à l'égard des migrants surtout lorsqu'ils font l'objet d'expulsion et de refoulement.

L'AME souhaite donc que son quinzième anniversaire soit l'occasion de mettre l'accent sur la sensibilisation des journalistes qui sont des acteurs essentiels d'information et de sensibilisation de la population sur les phénomènes de société.

III – Les objectifs du concours

1. sensibiliser les médias sur les enjeux migratoires
2. amener les médias à porter un regard compréhensif et compatissant à l'égard des maliens refoulés et expulsés,
3. renforcer les connaissances des journalistes sur les questions migratoires dont la situation des migrants expulsés et des refoulés,

IV – L'organisation du concours : regards sur les migrants

Pour la presse écrite

Participants : tous les journalistes de la presse écrite ayant une carte de presse

Production d'un article écrit de entre 1000 et 1200 mots

Critères de sélection des articles :

- les 4 sujets minimums que doit contenir l'article :
 - l'actualité du contexte migratoire du mali
 - les avantages et intérêts de la migration
 - Un regard positif et/ou compatissant sur les migrants qu'ils soient en situation de migration, expulsés ou refoulés
 - Un aspect au libre choix du candidat mais sur la migration
- cohérence dans l'enchaînement des idées
- pertinence des argumentaires
- absence de fautes d'orthographe
- diffusion effective de l'article (avec nom et numéro du journal de diffusion) avant le 30 novembre 2011

Pour la presse audio

Participants : tous les journalistes des médias audio ayant une carte de presse

Production d'un reportage audio de 5 à 10 mn minutes

Critères de sélection des reportages audio :

- les 4 sujets minimums que doit aborder le reportage :
 - le contexte migratoire du mali
 - les avantages et intérêts de la migration
 - Un regard positif et/ou compatissant sur les migrants qu'ils soient en situation de migration, expulsés ou refoulés
 - Un aspect au libre choix du candidat mais sur la migration
- cohérence dans l'enchaînement des sujets
- pertinence des argumentaires
- qualité de l'enregistrement
- diffusion effective du reportage (avec information préalable du jury sur l'heure et la date de diffusion) avant le 30 novembre 2011

Les membres du jury : (2) journalistes, (3) associations de défense des migrants, (2) des représentants du Ministère des maliens de l'extérieur.

Les récompenses :

Le 1er prix : le même prix sera remis au meilleur article et au meilleur reportage audio :

- Stage tout pris en charge dans un média européen de presse écrite ou audio ou
- Équipements pour journaliste : moto, appareil photo, enregistreur, ordinateur portable,

Le 2^{ème} prix : quelques équipements pour journaliste

Programmation du concours :

activités	échéance
1. information des journalistes sur l'existence et les règles du concours (dont le prix) par la maison de la presse, dans les rédactions et les radios	1 ^{er} au 15 octobre
2. Dépôt des articles en version papier et électronique et reportages audio	30 novembre
3. sélection des articles et reportage	1 au 18 décembre
4. remise des prix	18 décembre lors de la journée internationale des migrants

V - Budget

intitulés	Montant en FCfa	Montant en Euro
Diffusion de l'information auprès des journalistes	50 000	77
Indemnités des membres du jury et financement des 2 jours de sélection pour 7 personnes	280 000	431
1 ^{er} prix (pour 2 candidats : audio et écrit)	3 000 000	4 616
2 ^{ème} prix (pour 2 candidats : audio et écrit)	1 200 000	1846
TOTAL	4 530 000	6 970

NB : la couverture médiatique du concours sera prise en charge dans le cadre du quinzième anniversaire de l'AME qui se déroulera le 18 décembre : journée internationale des migrants et de leur famille.